|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Conseil  Cinquante-septième session ordinaire  Genève, 27 octobre 2023 | C/57/12  Original : anglais  Date : 11 octobre 2023 |

Approbation des programmes de travail du comité administratif et juridique, du comité technique et des groupes de travail techniques

Document préparé par le Bureau de l'Union

Avertissement: le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.  
  
Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.

Le Comité administratif et juridique (CAJ) tiendra sa quatre-vingtième session à Genève, le 25 octobre 2023. Il est prévu que le Compte rendu de la quatre-vingtième session du CAJ, contenant le programme proposé pour sa quatre-vingt-unième session, soit mis à disposition sur le site Web de l'UPOV le 25 octobre 2023. La présidente du CAJ, Mme María Laura Villamayor (Argentine), rendra compte oralement des travaux de la quatre-vingtième session du CAJ au Conseil à sa cinquante‑ septième session ordinaire.

Le Conseil est invité à :

(a) noter qu'il est prévu que le compte rendu de la quatre-vingtième session du CAJ soit mis à disposition sur le site Web de l'UPOV le 25 octobre 2023 ; et

(b) approuver le programme de travail proposé pour la quatre-vingt-unième session du CAJ, tel que présenté dans le compte rendu de la quatre‑vingtième session du CAJ.

Le Comité technique (TC) tiendra sa cinquante-neuvième session à Genève les 23 et 24 octobre 2023. Il est prévu que le compte rendu de la cinquante-neuvième session du TC, contenant les programmes proposés pour la soixantième session du TC et les sessions en 2024 des groupes de travail techniques (TWP), soit mis à disposition sur le site Web de l'UPOV le 24 octobre 2023. La présidente du TC, Mme Beate Rücker (Allemagne), rendra compte oralement au Conseil, à sa cinquante‑septième session ordinaire, des travaux de la cinquante-neuvième session du TC et des travaux des TWP lors de leurs sessions en 2023.

Le Conseil est invité à :

(a) noter qu'il est prévu que le compte rendu de la cinquante-neuvième session du TC, y compris un rapport sur l'état d'avancement des travaux et des programmes de travail pour les TWP, soit mis à disposition sur le site Internet de l'UPOV le 24 octobre 2023 ; et

(b) approuver les programmes de travail proposés pour le TC et les TWP, tels que présentés dans le compte rendu de la cinquante‑ neuvième session du TC.

[Fin du document]